

Relevé de décisions du Conseil d'administration

Le conseil d'administration dans sa séance en date du 07 février 2025 a pris les décisions suivantes :

- ✓ approbation du compte rendu du PV du CA du 06/12/2024.
- ✓ approbation du compte rendu du PV du CA extraordinaire du 08/01/2025.
- ✓ approbation du projet de la Direction Générale.
- ✓ approbation du règlement de fonctionnement des EHPAD.
- ✓ validation du projet de l'acquisition de biens 41 rue de la Providence. Quimper.
- ✓ validation des décisions d'adaptation de la structure pédagogiques pour le lycée de Kerbernez.
- ✓ information du développement du projet Fondation au titre de 2025.
- ✓ prise de connaissance du relevé de décisions du Conseil d'administration 2024.
- ✓ Prise de connaissance des modalités de la réforme Serafin-PH au titre de la Direction Médico-social Enfance.
- ✓ approbation du projet de service des Iris pour 2025/2030.

Questions diverses :

- ✓ information de la mobilisation des APF pour le 10 février 2025 à Quimper.

Le conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site internet de la Fondation Massé-Trévidy.

La séance est levée par la Présidente à 15h45.

Le secrétaire général,

Gérard LIZET

La Présidente,

Marie-Marguerite BOURBIGOT